

DE VOS AFFAIRES !

MOT DU PRÉSIDENT : QUE VAUT UNE CHANSON ?



M. Earl Rosen, nouveau président élu de la SOCAN, est le président fondateur de Marquis Classics, l'une des plus grandes étiquettes de disques indépendantes du Canada depuis plus de 20 ans, ainsi que de sa maison d'édition affiliée de Sade Songs. Voici sa première contribution au bulletin des clients de la SOCAN.

Je vous écris le lendemain du jour où 450 000 amateurs de musique viennent de démontrer à la face du monde ce que signifie la musique pour eux. Des hommes d'affaires, des politiciens et des milliers d'amateurs ont choisi la musique pour aider leur ville à sortir de l'impasse après le

malencontreux impact du SRAS. On estime que plus de 52 000 000 de dollars viendront stimuler l'économie de Toronto, particulièrement le secteur de l'industrie touristique, durement touché.

L'organisation d'un tel événement a nécessité la coordination de milliers de personnes – interprètes, équipes de techniciens, services de police et de sécurité, chauffeurs de bus et de taxi, équipes de nettoyage, etc. Chacun a travaillé fort afin de faire de cet événement un succès retentissant et chacun a été correctement rémunéré pour sa contribution – comme ils le devaient.

Et au cœur de l'événement : les musiciens et leurs chansons.

Quand Mick Jagger a ouvert le spectacle des Rolling Stones avec « Start Me Up », c'était comme si cette chanson avait été spécialement écrite pour l'occasion. Elle nous a rappelé avec à

propos l'immense contribution des auteurs-compositeurs, non seulement au domaine musical, mais à l'esprit des temps.

C'est pourquoi, bien sûr, tellement d'entreprises utilisent de la musique pour créer une atmosphère afin d'offrir à leurs clients l'ambiance adéquate. Du hip hop à la musique classique, les gens utilisent la musique pour se définir. Nos goûts musicaux se reflètent souvent dans nos préférences pour les vêtements, les voitures et les restaurants.

Les meilleurs auteurs-compositeurs sont ceux qui, en quelques notes et en quelques mots, contribuent à définir ce que nous sommes et ce que nous ressentons.

Quelle a été la part des auteurs-compositeurs à comparer aux répercussions économiques totales du concert du SRAS à Toronto ? Moins d'un demi pour cent. Une bien petite récompense pour un événement à ce point décisif.

HAUSSE DE LA SATISFACTION DES CLIENTS DE LA SOCAN

Selon un sondage auprès de 404 clients de la SOCAN répartis à travers le Canada, ceux-ci se sont en général montrés satisfaits de l'organisation et de son efficacité, de la valeur reçue au regard des frais de licence payés ainsi que de la qualité et du nombre des communications reçues.

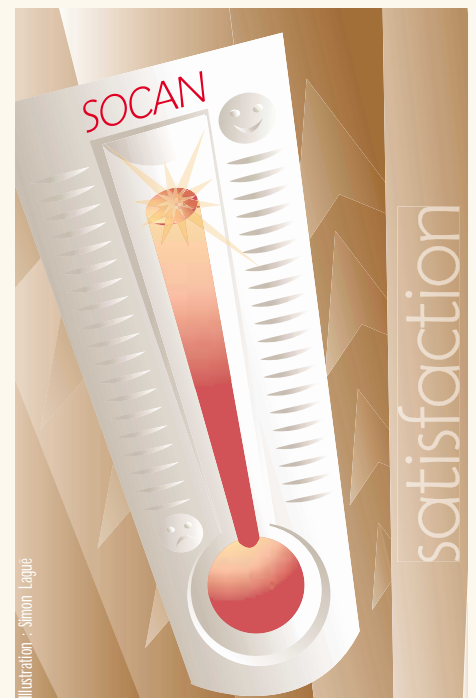
Les clients contactés comprenaient des bars, des salles de spectacles, centres récréatifs, diffuseurs radio et télé, entre autres. Les répondants étaient anglophones et francophones et les pourcentages sont une estimation comportant une marge d'erreur de 5 pour cent, 95 fois sur 100.

En général, les clients se sont montrés satisfaits de leur relation avec la SOCAN, bien que moins par rapport à la valeur obtenue en retour des frais de licence payés : le taux de satisfaction générale était de 6,21 sur une échelle de 1 à 10 (une hausse significative par rapport au résultat de 5,74 lors du sondage de 2001), tandis que celui portant

sur la valeur obtenue par rapport aux frais payés était de 4,89 par rapport à 4,34 pour le précédent.

La plupart des clients sondés estimaient que la musique qu'ils utilisent contribue au succès général de leurs affaires et à créer une atmosphère désirable.

Quant aux options électroniques offertes par la SOCAN, bien que la plupart des clients (85 pour cent) aient accès à l'Internet, relativement peu d'entre eux (20 pour cent) l'ont utilisé pour accéder au site de la Société au cours de l'année précédente. Peu de clients sondés (17 pour cent) savaient qu'ils pouvaient remplir des demandes de licence et des rapports en ligne et payer les frais soit en ligne, soit au téléphone par carte de débit ou électroniquement. Tous ceux qui ont utilisé les formulaires de rapports en ligne ont rapporté qu'ils étaient faciles d'utilisation.



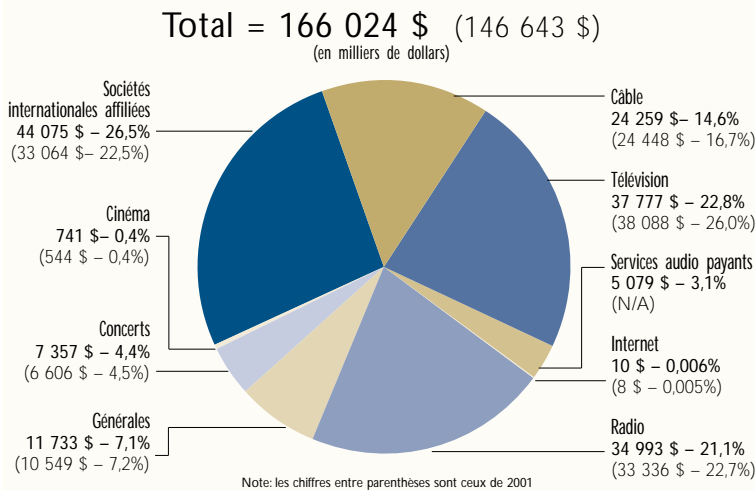
LE RAPPORT ANNUEL DE LA SOCAN 2002 : OÙ VONT VOS DROITS DE LICENCES

Les affaires de la SOCAN ont continué à évoluer à un rythme impressionnant en 2002. Ses membres ont notamment connu un succès sans précédent à l'étranger, comme le démontre l'augmentation de 33 pour cent des revenus internationaux de notre organisation. Les revenus totaux de cette année furent de 166 millions de dollars, incluant 44 millions en provenance de nos sociétés internationales affiliées.

Comme à l'habitude, les revenus de la SOCAN en 2002 proviennent de deux sources : les exécutions au pays (radio, télévision, câble, concerts, cinéma et autres licences générales couvrant l'utilisation de musique dans les magasins de détail, bars, restaurants, hôtels, salles, etc.) et à l'étranger (redevances perçues par nos sociétés internationales affiliées pour l'exécution des œuvres de nos membres).

Les répartitions de redevances versées par la SOCAN à ses membres créateurs (auteurs, paroliers et compositeurs) et éditeurs, incluant ceux de nos sociétés internationales affiliées, ont été de 126,6 millions de dollars en 2002. Au total, 20 818 auteurs et compositeurs membres de la SOCAN ont ainsi perçu des redevances pendant cette année. Il est important de noter que la répartition moyenne reçue par chacun de ces membres fut de 2 240\$ et que plus de 80% des montants perçus des clients de la SOCAN ont été remis aux créateurs ou éditeurs de musique.

GRAPHIQUE 1 Revenus de la SOCAN en 2002



États des opérations, des répartitions, placements et état financier

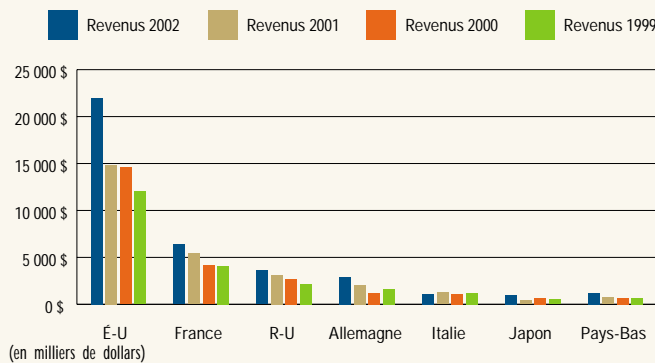
Exercice terminé le 31 décembre 2002, avec chiffres correspondants 2001
(en milliers de dollars)

Opérations	2002	2001
Droits des licences canadiennes	121 949 \$	113 579 \$
Redevances provenant de sociétés étrangères affiliées	44 075 \$	33 064 \$
Total	166 024 \$	146 643 \$
Frais d'administration, déduction faite de revenus de placement et de location	28 123 \$	24 889 \$
Montants pouvant être répartis	137 901 \$	121 754 \$

État des fonds de répartition	2002	2001
Solde au début de l'exercice	84 264 \$	76 487 \$
Virement provenant des résultats	137 901 \$	121 754 \$
Total	222 165 \$	198 241 \$
Montants répartis	127 434 \$	113 977 \$
Solde à la fin de l'exercice	94 731 \$	84 264 \$

Bilan	2002	2001
Placements (encaisse, placements et intérêts à recevoir)	97 958 \$	84 663 \$
Moins les créiteurs et charges à payer, montant net	15 889 \$	15 705 \$
Total	82 069 \$	68 958 \$
Actif (immeuble, mobilier et matériel de bureau et frais de développement de logiciels, déduction faite de l'amortissement)	12 662 \$	15 306 \$
Total	94 731 \$	84 264 \$

GRAPHIQUE 2 Revenus internationaux par pays



LE SITE DE LA SOCAN : AU DIAPASON DE VOS BESOINS

Si vous n'avez jamais visité le site de la SOCAN encore, ou si ça fait un moment depuis votre dernière visite, vous serez surpris de toute l'information qu'il contient – que vous soyez client, membre ou simple fan ! Le site comprend les nouvelles et les événements récents de l'industrie, une section ressources et éducation, des détails sur la SOCAN ainsi que des audio-clips de la musique de ses membres. Enfin, nous y offrons une section entièrement dédiée à nos clients.

Nos initiatives de commerce électronique et nos mises à jour continues rendent le paiement des frais de licence plus rapide et facile pour nos clients. Tous les droits de licence peuvent être payés par ordinateur ou transaction téléphonique et la plupart par carte VISA ou MasterCard. Vous pouvez aussi entrer les critères des tarifs, calculer les droits de licence et soumettre des rapports en ligne pour certaines licences.

Le système d'entrée dans le site sécurisé de la SOCAN, avec mot de passe, utilise une technologie du cryptage qui rencontre tous les standards de l'industrie pour les transactions financières, ce qui vous permet de faire vos paiements en ligne en toute sécurité. De plus, le service des Licences de la SOCAN est là pour vérifier vos calculs, afin que vous ne payez jamais plus que ce qui est requis par l'utilisation que vous faites de la musique.

Venez nous voir au www.socan.ca

FAQ

Les groupes que je présente ne jouent que leur propre musique. Pourquoi devrai-je payer la SOCAN ?

Lorsque vous engagez des artistes pour jouer dans un événement, vous faites appel à leurs services d'interprètes. Cela ne comprend pas le droit d'exécution publique de la musique – même de leurs propres œuvres. Si un interprète est également créateur de musique, celui-ci a confié l'administration de ses droits d'exécution à la SOCAN ou à une autre société semblable.

Je loue ma salle à des promoteurs de spectacle. Sont-ils responsables de payer ces droits à la SOCAN ?

Oui, ils en sont responsables. Si le promoteur d'un événement n'obtient pas la licence requise, le propriétaire de l'établissement risque d'être tenu responsable de cette exécution sans licence. Si de la musique est utilisée dans votre établissement, communiquez simplement avec la SOCAN. Il est très facile de s'assurer d'obtenir la licence adéquate auprès de la SOCAN.

J'ai déjà acheté le CD. Pourquoi aurais-je besoin d'une licence de la SOCAN ?

Lorsque vous achetez un CD chez un disquaire, vous ne payez pas les détenteurs des droits d'auteur pour l'utilisation de leur musique en public. Seule une licence de la SOCAN vous autorise à faire jouer ce CD en public. Bien sûr, si vous vous procurez un CD pour votre usage privé (comme l'écouter dans votre voiture), vous n'avez pas besoin d'une licence.

Je ne fais jouer des disques, des cassettes, etc. que comme musique de fond dans mon établissement. Pourquoi me faudrait-il une licence ?

La musique de fond est considérée comme une exécution publique. Une licence de la SOCAN est donc nécessaire pour faire jouer la plupart des catégories de musique de fond dans votre établissement. Veuillez communiquer avec nous pour vous en assurer.

CONTACT

Présence de la SOCAN aux expositions

Assister aux salons et expositions est une des manières d'entrer en contact avec vous. C'est pourquoi nous participons à plusieurs de ces événements chaque année. Voici une liste de ceux que nous avons à notre agenda :

- Exposition Can-Fit-Pro Fitness, 15-16 août, Centre des congrès du Toronto métropolitain
- Contact East, 25-27 septembre, Centre des Arts et de la Culture, St-Jean, Terre-Neuve
- Hostex, 19-21 octobre, Centre International, Toronto
- Capacoa Conference, 15-17 novembre, Hôtel Delta Ottawa
- Bar & Beverage Conference Expo, janvier 2004, Calgary
- Hotel Association of Canada (HAC) Conference, février 2004, Toronto

Au plaisir de vous y voir.

LA MUSIQUE NOUS REMUE CORPS ET ÂME

par Marcy Cornblum

Il ne fait aucun doute que la musique est excellente pour les affaires. Qu'il s'agisse d'une compagnie de téléphone ou d'une simple épicerie, une foule d'entreprises reconnaissent que la musique a un profond effet sur les produits et les services qu'elles offrent. La musique fait partie intégrante de leurs activités quotidiennes.

Dans certains secteurs, tels que l'industrie du conditionnement physique, la musique joue un rôle absolument primordial. En fait, il serait impensable d'imaginer une entreprise de conditionnement physique sans musique. Selon Megan Cameron, responsable des relations publiques des clubs d'exercice GoodLife Fitness Clubs, « la musique crée un rythme entraînant et tonifiant qui suscite la camaraderie entre les participants. Elle ajoute un élément de plaisir qui contribue à motiver nos clients ».

GoodLife est l'une des plus grandes chaînes de clubs d'exercice au Canada. Elle regroupe 75 établissements en Ontario, au Nouveau-Brunswick (Frédéricton) et au Québec (Laval, Kirkland et Hull). Les clubs GoodLife Fitness accordent une grande importance à leurs relations avec la SOCAN. « Nos directeurs, tant au niveau des clubs que du siège social, ont toujours apprécié la patience, le professionnalisme et l'ouverture d'esprit de la SOCAN, affirme Mme Cameron. Nous approuvons tout à fait ses efforts en vue de protéger les droits des créateurs de musique et de leurs éditeurs. » GoodLife et la SOCAN travaillent de concert afin que les créateurs et éditeurs de musique soient correctement rémunérés pour la musique jouée dans les salles de conditionnement physique et comme musique d'ambiance dans les clubs.

S'exercer sur un tapis roulant n'a rien d'ennuyant lorsqu'on y ajoute de la musique. « La musique fait passer agréablement le temps. Pendant que le corps travaille, la tête se détend, » de dire Terri Demo, directeur régional de GoodLife Fitness. La musique est l'ingrédient clé dans chaque cours. « Nous utilisons de la musique pour donner le ton. C'est elle qui nous motive à aider nos membres à vivre chaque fois une expérience unique. »

Dans les cours d'aquaforme, la musique joue également un rôle essentiel pour les participants. « Faire des mouvements dans l'eau est bon pour le corps, nous dit Charlene Kopansky, présidente/propriétaire de la Canadian Aquafitness Leaders Alliance Inc. Et bouger avec de la musique est également sain pour l'esprit. Rien n'est plus revigorant que d'engager son corps et son esprit en bougeant dans l'eau au rythme de la musique. » La Canadian Aquafitness Leaders Alliance en est aujourd'hui à sa 11^e année et la musique est plus que jamais indispensable aux spécialistes du conditionnement physique de partout dans le monde. « Lorsqu'un instructeur choisit une musique qu'il aime, ajoute Mme Kopansky, c'est toute la classe qui en bénéficie. Le fait d'être inspiré par la musique lui permet de communiquer cette énergie positive au reste de la classe. »

Mme Kopansky apprécie beaucoup le travail de la SOCAN afin de reconnaître les compositeurs et ceux qui contribuent à la création musicale, et elle encourage ses instructeurs à utiliser de la musique dans le cadre d'une licence de la SOCAN. Lors du dernier congrès de la Canadian Aquafitness Leaders Alliance, un porte-parole de la SOCAN a brillamment expliqué le rôle de notre société. « Le représentant de la SOCAN nous a parlé d'honneur et de dignité ainsi que de l'importance d'utiliser de la musique avec une licence, raconte Mme Kopansky. Le message a été bien livré et a reçu un excellent accueil. »

Étant elle-même instructrice, elle explique que, dans ses cours, « la musique incite non seulement le corps à bouger, mais que les participants sont à ce point envoûtés par la musique qu'ils chantent tout haut dans la piscine ».

LOBLAWS AJOUTE DE LA VALEUR AVEC DE LA MUSIQUE EN CONCERT

Bienvenue à Loblaws, la plus grande chaîne canadienne d'alimentation, devenue cliente de la SOCAN. Leader des magasins offrant une large gamme de produits et services au consommateur, du traitement de photos aux services bancaires, Loblaws est toujours à la recherche de nouveaux moyens pour ajouter de la valeur à l'expérience de ses clients.

La musique en est une partie intégrale et agréable. Elle crée une ambiance et peut même être le but premier de certains clients fréquentant 25 des magasins Loblaws au pays, puisqu'on leur a offert des concerts en tous genres, du jazz au reggae. Toute une innovation et qui fait d'une expédition de magasinage une vraie aventure !

LA MUSIQUE DE FOND : L'ambiance de votre entreprise

Pourquoi la musique n'est pas gratuite

Ce n'est pas nouveau, les droits d'exécution existent depuis plus de 75 ans au Canada. Chaque chanson ou air utilisés comme musique de fond ont été écrits et publiés par quelqu'un. Comme dans toute autre transaction commerciale, ces personnes ont le droit d'être payés pour leur travail. Elles ont le droit d'être payées quand leur musique est jouée en public (et non, ce n'est pas inclus dans le prix du CD). Ça fait partie de leur gagne-pain – si ça vaut la peine de jouer une musique, celle-ci mérite d'être payée. Et ceci vaut aussi pour la musique de fond.

La musique ajoute de la valeur

La musique ajoute de la valeur à une entreprise. Comme le prouvent de nombreuses études, la musique joue un rôle important pour créer une ambiance propice dans les magasins de détail, restaurants et autres (pour plus de détails, voir notre brochure *Imaginez votre entreprise sans musique !*). Les tarifs de la SOCAN (incluant ceux pour la musique de fond) tiennent compte de la valeur relative ajoutée à votre entreprise en particulier. Comme vous le verrez, ils sont très logiques.

Nous sommes là pour vous aider

Si vous voulez en savoir plus sur la SOCAN et pourquoi vous payez pour l'utilisation de la musique, veuillez visiter notre site au www.socan.ca ou contacter notre bureau local. Nous avons aussi des dépliants portant entre autres sur la valeur de la musique ou sur qui paie et pourquoi. Nous sommes toujours là pour vous aider et répondre à vos questions.

UN GROS MERCI À TOUS

Un gros merci à tous ceux qui se sont prévalus de notre offre de magazine *Paroles & Musique* gratuit, faite dans notre dernier numéro du *Rythme de vos affaires!*

Paroles & Musique est un magazine trimestriel publié par la SOCAN et qui comprend une variété d'articles sur ses membres, les activités de l'industrie de la musique et la SOCAN elle-même. Si vous êtes intéressé à vous abonner à cette revue, veuillez contacter sa rédactrice en chef à richarda@socan.ca. L'abonnement annuel coûte 15\$, taxes incluses. Vous pouvez lire plusieurs articles tirés de cette publication en visitant www.socan.ca.

La SOCAN ajoute à sa série de nouvelles brochures conçues pour aider les utilisateurs de musique

Nous nous sommes engagés à améliorer constamment notre service aux utilisateurs de musique, et c'est pourquoi nous avons récemment publié la brochure *Qui paie pour la musique dans les concerts, les festivals et les autres événements*. Le titre parle par lui-même et la brochure contient aussi une série de réponses à des questions courantes qui permettent aux utilisateurs de musique de mieux comprendre comment les licences sont émises pour ces types d'événements et qui devrait faire une demande de licence.

Vous trouverez cette brochure, ainsi que les autres publiées auparavant par la SOCAN, en consultant le WWW.SOCAN.CA.



SOCAN

41, chemin Valleybrook, Toronto, Ontario M3B 2S6